



CAMPAGNE DE SÉCURITÉ
ROUTIÈRE

PAS DE CELL AU VOLANT, C'EST GAGNANT!



Québec

**COMMUNIQUÉ
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

Les municipalités de la MRC font l'acquisition d'une vingtaine de radars pédagogiques

(Beauharnois – Le 20 septembre 2021) Dans la foulée de ses multiples démarches de sensibilisation et de la proactivité dont elle a fait preuve ces dernières années avec ses partenaires en matière de sécurité routière, la MRC de Beauharnois-Salaberry se réjouit d'annoncer que les municipalités ont récemment fait l'acquisition d'une vingtaine de radars pédagogiques grâce au précieux soutien du « *Programme d'aide financière du Fonds de la sécurité routière* » du ministère des Transports du Québec, en vertu duquel 50% des frais d'acquisition de ces équipements ont pu être financés.

« Encore une fois cette année, le gouvernement du Québec est fier de soutenir la MRC de Beauharnois-Salaberry dans la bonification de ce projet important pour la sécurité routière. Il permettra d'accentuer l'effort de sensibilisation à propos des dangers liés aux excès de vitesse sur nos routes locales, et par la même occasion, je le souhaite, d'éviter le plus possible de faire d'autres victimes de la route. »

- *Claude Reid, député de Beauharnois et
adjoint parlementaire du ministre des Transports*

« L'ajout de ces radars pédagogiques qui seront disséminés en des endroits stratégiques à la grandeur du territoire de la MRC aura pour effet de contribuer à la réduction des vitesses trop souvent excessives dans des zones municipales reconnues comme étant névralgiques. Voilà un heureux complément à la campagne destinée à contrer la distraction au volant causée par l'usage du cellulaire qui est également source de vitesse excessive » de commenter M. Bruno Tremblay, maire de la Ville de Beauharnois.

Il faut préciser que cette acquisition d'équipements sera d'ailleurs partagée par l'ensemble des municipalités du territoire de la MRC. Les automobilistes ont d'ailleurs déjà pu constater à plusieurs endroits l'installation de ces radars pédagogiques.



Québec



- **La campagne « *Pas de cell au volant, c'est gagnant !* » en nomination pour un prix provincial en sécurité routière –**

« La MRC est d'ailleurs fière d'annoncer que la campagne « *Pas de cell au volant, c'est gagnant!* » est actuellement en nomination pour un prix provincial en sécurité routière. Notre reconnaissance s'adresse à nos partenaires de la première heure qui se sont mobilisés depuis déjà 3 ans dans le cadre de cette campagne régionale sur l'utilisation du cellulaire au volant, en l'occurrence les municipalités, la Sûreté du Québec, le Service de Police de Châteauguay ainsi que la Société de l'assurance automobile du Québec » de mentionner la préfète de la MRC, madame Maude Laberge.

- **Déploiement élargi de la campagne en 2022 -**

Au cours de la dernière saison estivale, plusieurs actions ont déjà été déployées sur le terrain afin de relancer le message de sensibilisation auprès des usagers de la route sur les conséquences d'une conduite avec un cellulaire au volant (amende de 490\$ et 5 points d'inaptitude). En plus de la distribution de matériel promotionnel en plusieurs endroits publics du territoire, la campagne a pu se faire voir et entendre auprès de certaines entreprises, de centres de formation professionnelle, d'écoles secondaires, ainsi qu'à l'occasion de certains événements.

Il faut toutefois préciser que cette 3^e édition de la campagne prendra véritablement son envol au cours de l'année 2022, alors que l'on déploiera davantage d'interventions sur le terrain et qu'on sera également présent en bordure du réseau cyclable en élargissant le message de sensibilisation aux règles de sécurité à vélo.

La MRC et ses partenaires vous rappellent que « ***Pas de cell au volant, c'est gagnant !*** ».

- 30 -

Source : Guy Longtin
Coordonnateur aux communications
MRC de Beauharnois-Salaberry
Tél : 450.225.0870 (poste 226)
Courriel : g.longtin@mrcbhs.ca

